

Complément d'information

Info N°3-2019 du 17 janvier 2019



Mesdames, Messieurs,

Depuis 2015, la MFR du Libournais déploie sur le Libournais une formation diplômante autour de l'agriculture biologique. **un Certificat de spécialisation « Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation » - Cultures pérennes et maraichage**



L'agriculture biologique et les produits qui en sont issus représentent un secteur économique porteur et dynamique, qui a doublé des cinq dernières années.

Quelques chiffres :

- Au niveau national : cela représente plus de 26 000 producteurs engagés en bio, plus d'un million d'hectares, plus de 10 000 ha en conversion et un marché alimentaire de près de 5 milliards d'euros ;
- Au niveau régional : près de 2 500 exploitations en bio (5^{ème} rang français), plus de 60 000 hectares en bio et en conversion, près de 5 % de la Surface Agricole Utile.

Ce mode de production respectueux de l'environnement contribue à la préservation de la qualité de l'eau, au maintien de la fertilité des sols, à la préservation et au renforcement de la biodiversité.

Dans le cadre du programme Ambition Bio 2022, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt souhaite qu'une place plus importante à la bio soit mise en place au sein des formations notamment en :

- Intégrant les spécificités de la bio dans l'enseignement technique agricole,
- Proposant une offre d'enseignement diversifiée pour la bio dans les formations supérieures et/ou spécialisées,
- Rendant une offre de formations continues des agriculteurs plus nombreuses et plus visibles.

Cette formation en alternance de 6 mois permet non seulement de spécialiser des jeunes issus de formations agricoles plus conventionnelles mais également de proposer des actions de formation continues aux agriculteurs et/ou leurs salariés souhaitant se perfectionner et/ou s'orienter vers ce mode de cultures.

Les objectifs de la formation sont de :

- Concevoir, développer et gérer l'installation ou la conversion d'une exploitation en agriculture biologique,
- Mettre en œuvre une production en respectant les cahiers des charges de l'agriculture biologique,
- Assurer une activité créatrice de valeur ajoutée en transformant les produits bio dans le respect de la réglementation en vigueur et des impératifs commerciaux,
- Exercer une activité créatrice de valeur ajoutée par la vente directe des produits bio issus de son exploitation.

La modularisation de la formation permet également d'identifier des modules suivants :

- Organiser son système de production en agriculture biologique
- La réglementation en agriculture biologique
- Le projet de conversion, parcours à l'installation en agriculture biologique
- Préserver la santé des plantes : insectes, arthropodes et plantes bio indicatrices
- Introduction à la biodynamie
- Diagnostic technico-économique
- Diagnostic financier
- Commercialisation

VITICULTURE :

- Maintenir la fertilité du sol viticole
- Réussir sa plantation
- La santé de la vigne
- Vinification et élevage des vins en AB

MARAICHAGE :

- Planification du système de production
- Choisir les semences et les plants
- Maintenir la fertilité des sols
- Préserver la santé des cultures
- La transformation en maraîchage

La nouveauté de cette session est qu'elle permet aux candidats de faire le **cursus de Technicien Agricole (niveau 4)** qui donne la capacité à l'installation de jeunes agriculteurs non issus du secteur agricole et ainsi soutenir les projets d'installation ou de conversion en agriculture biologique.

Dates de la session 23/01/2019 au 3/07/2019, 4 stages en entreprises, ouverte aux demandeurs d'emplois, financement Région Nouvelle AQUITAINE

Cordialement,

Florence HIVERT

MFR du Libournais

Responsable de formations

Ligne directe Eglisottes : 05 57 56 08 84

Ligne directe Libourne : 05 57 25 39 54

Portable : 06 76 88 15 68

mail florence.hivert@mfr.asso.fr

